

UNION FÉDÉRALE MARITIME – CFDT

77 avenue de La Perrière
56100 LORIENT
Tél : 02 97 37 00 77
www.ufm-cfdt.org

Tél. Le Havre : 02 35 26 63 73
Courriel : um.cfdt@wanadoo.fr

Tél. Secrétaire Général : 06 09 76 52 22
Courriel : thierry.leguevel@gmail.com & sg.ufmfgte@gmail.com



Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 PARIS

Fait à : Lorient le 2 mai 2021

Objet : Vaccination des marins français

Monsieur le Président de la République,

Il n'est ni dans nos habitudes ni dans nos usages de solliciter les plus hautes sphères de l'État. Les navigants Français des secteurs du long cours et de la pêche hauturière payent un lourd tribut depuis le début de cette crise sanitaire. Ils continuent, dans l'abnégation, à approvisionner 80 % des besoins du transport mondial au prix d'un isolement pesant et de conditions de travail parfois inhumaines.

Les alertes incessantes des organismes internationaux (OIT, OMI, ONU), de la profession dans son ensemble et de la presse décrivent des situations tragiques partout dans le monde. Nous lançons depuis des mois des alertes pour prioriser la vaccination de nos marins Français. Nous ne comprenons pas votre position, plus particulièrement à la suite des événements graves qui se sont produits récemment à deux pas d'un port français : cinq remorqueurs ont été réquisitionnés pour mettre en sécurité un pétrolier singapourien au Havre. En effet seize des vingt-cinq marins de l'équipage avaient contracté le COVID-19 et n'étaient plus en mesure de gérer le navire et le chef mécanicien était évacué en service de réanimation.

Imaginons un instant, Monsieur le Président, ce même scénario, avec un navire battant pavillon français, avec un équipage français et traversant l'océan Atlantique.

Combien de temps aurait-il fallu aux secours pour arriver sur place, ramener le navire à bon port et évacuer les victimes ? Comment l'équipage aurait-il pu prodiguer les premiers soins avec si peu



d'oxygène à bord, avec un matériel limité à la prise en charge d'une personne et ce, pour quelques heures seulement ? Que ce serait-il passé, si les officiers habilités aux soins médicaux étaient eux-mêmes tombés malades ? l'équipage ne serait-il pas en danger de mort ?

Nous vous rappelons qu'un navire en mer n'a rien d'une structure de santé apte à gérer des cas de COVID-19 : les normes d'emport en oxygène demeurent de manière réglementaire très limitées. Certes, les marins sont par principe en bonne santé, ont pour la plupart moins de 55 ans, et ont été peu en contact avec le virus puisque leurs employeurs ont tout fait pour éviter qu'ils le contractent dans le respect des règles sanitaires existantes. Ils n'ont pourtant pas accès aux soins une fois en mer et c'est précisément ce critère que vous avez écarté de vos analyses pour la priorisation des vaccinations.

La profession est restée circonspecte lorsque les soi-disant « *conducteurs de ferries* » de plus de 55 ans ont récemment intégré les personnels prioritaires. Les navigants du secteur ferries ne font pas face aux mêmes problématiques d'accès aux soins : les ferries restent toujours à proximité relative des côtes ou à portée d'hélicoptère contrairement aux marins embarqués sur des pétroliers, gaziers, porte-conteneurs, et autres navires de pêche océanique ou armés au long cours... Les navigants ne réclament aucun privilège ; ils demandent simplement respect, équité et justice devant l'évidence que constitue la priorisation de la vaccination pour leur secteur professionnel. L'immobilisme de l'État et le silence pesant du gouvernement en disent long sur le peu de considération accordé à nos navigants. Les interventions répétées du Ministère de la mer pour porter leur voix et les défendre ne semblent pas être entendues.

Les marins, minorité peu visible mais pourtant si essentielle (environ 30 000 marins français dont moins de 5 000 au long cours et à la grande pêche), suivent de près l'actualité ; ils regardent avec stupeur les ouvertures controversées des grands centres de vaccination et le manque d'intérêt des citoyens pour certains types de vaccins. Monsieur le Président de la République, vos marins Français sont prêts et nous n'attendons plus que votre décision. La mer ne peut se réduire à une vague ligne bleue, un sanctuaire de la biodiversité ou un slogan sur une page de programme électoral. Derrière l'horizon vivent des hommes et des femmes engagés, parfois taiseux, toujours besogneux, mais tous cependant sont pourvus d'une excellente mémoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

DELPHINE DE FRANCO / THIERRY LE GUEVEL

Pour l'Union Fédérale Maritime CFDT

